



## AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :  
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Judi 23 juillet 2026  
à 18h30  
Salle du Conseil à la Mairie**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2026.
- Attribution d'une subvention au RASED pour l'année 2026.
- Signature d'une convention avec la Fondation 30 MILLIONS D'AMIS pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages.
- Orientations et crédits affectés à la formation des élus.
- Modification des tarifs de location de la Salle TOLVERE.
- ATD 16 : Adhésion service volet numérique optionnel.

Informations et Questions diverses

Questions diverses

Le Maire,  
Pascal JAUMARD



**Affiché et publié le 10/07/2026**